

Maître Philippe CORNET

Avocat au Barreau de Marseille

45 Cours Gouffé - 13006 MARSEILLE

Tél. : 04.91.15.76.90 - Mail : **contentieux@mascaron-avocats.com**

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

D'UN APPARTEMENT d'une superficie de **21,61 m²**
situé au fond de la cour, au rez-de-chaussée à droite (**lot 2**)
Dépendant d'un immeuble sis 3 rue Thiepval - 13005 MARSEILLE
figurant au cadastre de ladite commune Quartier Conception,
section 821 A Plan n° 50, pour une contenance de 2 a 30 ca.

MISE A PRIX : 13 000 EUROS
(Treize mille euros)

Visite le Mardi 22 Avril 2025 de 10 h 00 à 11 h 00

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE MERCREDI 30 AVRIL 2025 à 9 h 30

à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille,
situé 25 rue Edouard Delanglade, Salle n° 8, 13006 MARSEILLE.

DESIGNATION DES BIENS MIS EN VENTE :

Les biens et droits immobiliers dépendant d'un
immeuble sis 3 rue Thiepval - 13005 MARSEILLE
– Quartier Conception, figurant au cadastre de
la ville de MARSEILLE 821 section A, n° 50,
pour une contenance de 00 ha 2 a 30 ca.

LE LOT NUMERO DEUX (N° 2) :

Un appartement situé au fond de la cour, au
rez-de-chaussée, à droite, composé d'une cui-
sine et d'une chambre,

La jouissance commune avec les lots 3, 4, 5,
6 et 7 de la cour située devant la maison de

fond ainsi que du water-closet édifié dans cette
cour,

Avec les 78/1 000° indivis de l'ensemble du
terrain sur lequel reposent les constructions,
Et le 157/1 000° des parties des parties com-
munes et indivises de la maison de fond.

Le bien a été mesuré pour une superficie de
21,61 m² au sens de la loi Carrez selon le cer-
tificat dressé le 17 février 2024 par la société
ABP ENVIRONNEMENT annexé au cahier
des conditions de vente.

Les biens sont plus amplement décrits dans le

procès-verbal descriptif de Maître Véronique CHAMPION, Commissaire de Justice associée au sein de la SCP CHAMPION-JULLIAN, en date du 17 septembre 2024 annexé au cahier des conditions de vente.

Aux termes dudit procès-verbal descriptif, les lieux sont actuellement occupés par un locataire.

Il y a lieu de préciser que l'immeuble sis 3 rue Thiepval MARSEILLE a fait l'objet d'une phase contradictoire avant procédure de mise en sécurité en date du 13 février 2023.

L'administrateur provisoire de la copropriété est la SCP AJILINK dont le cabinet est sis 23-29 rue Haxo - 13001 MARSEILLE

La présente vente est poursuivie aux REQUETES ET DILIGENCES DU :

Syndicat des copropriétaires l'immeuble sis 3 Rue de Thiepval 13005 MARSEILLE, représenté par son administrateur provisoire en exercice, **Maître Frédéric AVAZERI**, membre de la **SCP AJILINK AVAZERI-BONETTO**, Société Civile Professionnelle dont le siège social est 23/29 rue Haxo - 13001 MARSEILLE, désigné à cette fonction par ordonnance sur requête du Tribunal Judiciaire de Marseille du 7 mai 2020 prise en la personne de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège, Ayant pour avocat constitué **Maître Philippe CORNET**, avocat au Barreau de Marseille,

dont le cabinet est situé 45 Cours Gouffé - 13006 MARSEILLE

Les enchères sont recevables uniquement :

- Si elles sont portées par un avocat inscrit au Barreau de Marseille,
- Si vous lui avez remis un chèque de banque (caution bancaire irrévocable, le consulter) représentant au moins 10 % de la mise à prix avec un minimum de 3 000 € établi à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Marseille

Pour plus amples renseignements et pour consulter le cahier des conditions de vente :

- **Maître Philippe CORNET**, avocat au Barreau de Marseille, dont le cabinet est situé au 45 Cours Gouffé - 13006 MARSEILLE – tél. : 04.91.15.76.90 - mail :

contentieux@mascaron-avocats.com étant précisé que le dossier est consultable sur le site **www.mascaron-avocats.com**

- Le **Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille**, au rez-de-chaussée à l'accueil, 25 Rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE, du lundi au vendredi de 8 h 00 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30

Marseille, le 3 mars 2025

Philippe CORNET